

Notre approche

Le papier est pluriel, il est le support d'expressions dont la nature diffère. Ceci influence totalement les attentes en terme de restauration.

Deux approches se distinguent :

Une restauration illusionniste, ayant pour objectif de masquer les dégradations subies par l'objet, de combler les manques, en cherchant à se rapprocher le plus possible de l'état originel.

A l'opposé, une restauration archéologique entend montrer l'objet avec les stigmates du temps, les traces de son histoire. Il s'agit de stabiliser les dégradations, de les restaurer sans les dissimuler.

Chercher l'illusion manifeste la volonté de retrouver l'aspect originel de l'oeuvre. Mais l'oeuvre se définit également par son histoire qui se matérialise au travers de marques, d'altérations qu'elle laisse dans la matière.

Notre connaissance du document passe par la conservation sinon la visibilité de ces traces. L'attitude la plus extrême serait la non-intervention, mais celle-ci n'est compatible ni avec la nécessité de rendre possible la jouissance esthétique et émotionnelle de l'oeuvre, ni avec le désir exprimé par un public d'obtenir un résultat se rapprochant de l'état originel, ni avec l'assurance de pérenniser l'objet, surtout si les altérations mettent en danger sa conservation.

Cette dualité est particulièrement explicite lorsqu'on compare la restauration d'une oeuvre d'art et celle d'un document d'archive.

Le document d'archives est support d'écriture délivrant des informations qui perpétuent notre mémoire, notre tradition historique, scientifique et culturelle.

Les archives rassemblent une grande variété de documents : actes officiels, correspondances, notes, plans, cartes etc.

Nous attendons de leur restauration qu'elle rétablisse la lisibilité des informations et qu'elle en assure la solidité et la pérennité.

En effet, la vocation principale de ces papiers n'est pas d'être exposés ; ils sont stockés et mis à la disposition de ceux qui souhaiteraient les consulter. C'est pourquoi rendre leur manipulation sans danger est impératif.

Quand il est support de l'expression artistique, quelle qu'en soit la technique (dessin, gravure, estampe, peinture…), le document est considéré comme oeuvre d'art.

L'oeuvre d'art est porteuse d'un sens, d'une idée, d'un concept véhiculés par une matière sensible mise en forme par l'artiste. L'objet existe comme oeuvre d'art à partir du moment où il est reconnu intuitivement en tant que telle par un individu, à travers la perception, l'émotion qu'il a fait naître en lui. Pour que cette expérience soit possible, cela implique que l'oeuvre soit lisible.

Sans la préservation de sa valeur esthétique, l'oeuvre n'a plus de raison d'être. Mais il ne s'agit pas non plus de nier son évolution dans le temps. La restauration, quand elle est visible, ne s'oppose pas à la valeur historique.